



Le tribunal a accordé la demande de liberté provisoire à Parfait Siki.

L'ancien secrétaire général par intérim de la Fédération camerounaise de football (d'aout 2021-décembre 2021) est poursuivi, pour « détention des documents de la Fecafoot dans le but de les falsifier ».

Parfait Siki est privé de liberté depuis le 02 novembre 2022. L'actuel exécutif de la Fecafoot sous l'impulsion de Samuel Eto'o soupçonne le journaliste de garder sans raison l'original du procès-verbal et le communiqué final de la session du Comité exécutif (Comex) du 11 décembre 2021, pendant lequel les quatre vice-présidents de cette instance de la Fecafoot auraient été élus.

Le juge Gilbert Schlick de la Cour d'Appel du Centre a accepté, ce jeudi 27 avril 2023, la demandé de liberté provisoire à l'ancien Secrétaire général de la Fecafoot.

Parfait Siki, ancien directeur de rédaction du quotidien de l'économie devrait comparaître désormais libre dans cette affaire.

«La particularité est que je vais défendre mes droits en étant libre à égalité de chance avec ceux qui m'accusent ou celui qui m'accuse. C'est juste comme ça et plus

équitable », a réagi à chaud Parfait Siki.